



Le Conseil Local de la Jeunesse (CLJ)

Le Conseil Local de la Jeunesse est une aventure civique enrichissante qui permet aux jeunes collégiens de participer activement à la vie de Livry-Gargan, en faisant des propositions et en mettant en place des projets concrets au profit des Livryens.

Le CLJ, c'est quoi ?

Le Conseil Local de la Jeunesse (CLJ) est une instance pilotée par le Service Jeunesse qui permet à des jeunes collégiens âgés de 11 à 15 ans de participer activement à la vie de leur commune.

C'est un lieu d'expression où les jeunes peuvent échanger, faire des propositions et mettre en place des projets concrets au profit des Livryens.

Le CLJ se compose d'une vingtaine de jeunes désignés pour un mandat d'un an.

Le CLJ, comment ça marche ?

Les jeunes s'engagent pour une durée d'un an renouvelable et se réunissent le mercredi après-midi, une fois par mois minimum, en présence du Maire et d'élus.

Ils échantent et débattent des actions à réaliser sur différents domaines tels que l'environnement, la solidarité, le sport, la culture...

Acteurs de la vie locale, ils peuvent être consultés sur des projets développés et mis en oeuvre par la Ville.

Qui peut candidater et comment ?

Pour devenir membre du CLJ, il faut simplement être Livryen(ne) ou être scolarisé(e) à Livry-Gargan, avoir entre 11 et 15 ans et être disponible le mercredi après-midi.

Les candidats peuvent se déclarer chaque année en début d'année scolaire.



Fiche de candidature et charte du CLJ .pdf - (3,01Mo)





MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3 PLACE FRANÇOIS-MITTERRAND - BP 56 - 93891
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43